

N° de catalogue 95-17

**RÉSUMÉ DES COMPTES RENDUS DES
INTERVIEWEURS : INTERVIEW SUR LE REVENU DE
MAI 1995**

Numéro d'enregistrement du produit 75F0002M

Septembre 1995

Michèle Price, Division des enquêtes-ménages

La série de documents de recherche de l'EDTR est conçue en vue de communiquer les résultats des études ainsi que les décisions importantes ayant trait à l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu. Ils sont offerts en français et en anglais. Pour obtenir une description sommaire des documents disponibles ou un exemplaire de ces documents, communiquez avec Philip Giles, EDTR, par la poste à Édifice Jean-Talon, 11^e étage, section D8, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6; par INTERNET: GILES@STATCAN.CA; par téléphone au (613) 951-2891; ou par télécopieur au (613) 951-3253.

SOMMAIRE

La deuxième interview sur le revenu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) s'est déroulée en mai 1995. Les données sur le revenu ont été recueillies dans le cadre d'une interview assistée par ordinateur (IAO).

Pour la première fois, les répondants pouvaient choisir entre donner les renseignements nécessaires sur leur revenu au téléphone ou laisser Statistique Canada les obtenir directement des dossiers de Revenu Canada.

Le présent rapport expose les commentaires émis par plusieurs intervieweurs des bureaux régionaux, à qui on avait demandé de répondre à un questionnaire de compte rendu destiné à évaluer l'entrevue sur le revenu de 1995 de l'EDTR.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Introduction	1
PARTIE I : L'application	2
PARTIE II : Messages d'erreur	8
PARTIE III : Le formulaire sur le revenu	12
PARTIE IV : Le bulletin d'information	13
PARTIE V : Les manuels	15
PARTIE VI : Autres commentaires	16
ANNEXES	19
ANNEXE A : Bulletin d'information et formulaire sur le revenu envoyés aux répondants (mai 1995)	
ANNEXE B : Compte rendu de l'intervieweur utilisé pour l'interview sur le revenu de mai 1995	
ANNEXE C : Tableaux récapitulatifs des comptes rendus	

Introduction

La deuxième interview sur le revenu de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) s'est déroulée en mai 1995. Les données sur le revenu ont été recueillies dans le cadre d'une interview assistée par ordinateur (IAO). Pour la première fois, les répondants pouvaient choisir entre donner les renseignements nécessaires sur leur revenu au téléphone ou laisser Statistique Canada les obtenir directement des dossiers de Revenu Canada. Avant l'interview, les répondants avaient reçu un bulletin d'information leur expliquant la nouvelle méthode et un formulaire de consentement, avec la liste des questions qui leur seraient posées, advenant le cas où ils adopteraient la première solution (annexe A).

Le présent rapport s'inspire des commentaires formulés par plusieurs intervieweurs des bureaux régionaux, à qui on avait demandé de répondre à un questionnaire au sujet de l'interview sur le revenu de 1995 de l'EDTR (Compte rendu de l'intervieweur). Ce questionnaire a servi à évaluer la réaction des répondants à la nouvelle option qui leur a été proposée et la réaction des intervieweurs aux changements, ou aux particularités de la nouvelle IAO. On trouvera une copie du questionnaire à l'annexe B.

Les réponses affirmatives ou négatives aux questions du Compte rendu de l'intervieweur figurent à l'annexe C sous forme de tableaux récapitulatifs, pour l'ensemble du Canada et les bureaux régionaux. On trouvera aussi après chaque question un aperçu des réponses des intervieweurs. Réponses et commentaires sont généralement cohérents pour l'ensemble des bureaux régionaux.

La première question présente un intérêt particulier, car elle concerne la réaction du répondant quand on lui a demandé la permission de consulter directement son dossier (déclaration de revenus) à Revenu Canada, en le priant d'expliquer pourquoi il refusait, le cas échéant. Les réponses ont été cotées d'après la bonne

volonté des sujets de l'échantillon que devait interroger l'intervieweur et apparaissent sous forme de tableaux avec la description des réactions des répondants aux questions 1 et 1A.

PARTIE I : L'application

Question 1 : Quelle a été la réaction des répondants à la question leur demandant la permission de consulter leurs déclarations d'impôt?

Bureau régional	Nombre intervieweurs	Bonne réaction ou d'accord	Bonne réaction mais réticences	Mauvaise réaction ou refus
Atlantique	13	6	6	1
Montréal	11	6	4	1
Sturgeon Falls	5	2	3	0
Toronto	19	11	6	2
Edmonton	13	5	8	0
Vancouver	4	2	2	0
Total	65	32	29	4

Commentaires :

- C Environ 49 % (32/65) des intervieweurs ont déclaré que les répondants ont bien réagi à l'idée qu'on consulte directement leur déclaration de revenus.
- C Quelques répondants apprécient la relation personnelle qui se développe lors des sondages effectués au téléphone.
- C Certains estiment que la voie *directe+ donnera des résultats plus précis.
- C Les répondants plus jeunes, dotés d'une bonne éducation, et quelques personnes âgées semblent plus ouvertes à cette possibilité, qu'ils jugent moins compliquée. Les personnes qui vivent dans une région rurale et

d'autres personnes âgées sont relativement plus circonspectes et se méfient du gouvernement.

- C Beaucoup de répondants croyaient que le gouvernement a déjà accès à leur dossier fiscal.
- C Les répondants qui ont hésité à donner leur permission au départ craignent surtout que leur nom apparaisse avec les données lors de leur publication.
- C Selon 45 % (29/65) des intervieweurs, la majorité des répondants consentent à ce qu'on consulte leur déclaration de revenus. Néanmoins, ils ont éprouvé des difficultés avec d'autres répondants, qui préfèrent donner l'information au téléphone.
- C Beaucoup de répondants ont dû répondre au nom d'autres membres de la famille. Ils ont été fort surpris d'apprendre qu'aucune signature n'était nécessaire pour accorder une telle permission. Même si certains préfèrent ne rien signer pour économiser du temps, bon nombre se sentiraient plus rassurés s'ils devaient signer un document au moment d'accorder une telle autorisation. Les intervieweurs ont expliqué qu'une telle démarche n'entraîne pas la divulgation de renseignements confidentiels par Revenu Canada et Statistique Canada.
- C Six pour cent (4/65) des intervieweurs ont difficilement réussi ou n'ont pas réussi à convaincre les répondants de choisir la consultation directe. Les intervieweurs qui se sont heurtés à une réaction hostile sont principalement ceux qui devaient donner suite aux refus.
- C En règle générale, beaucoup de personnes ont donné leur permission pour ne pas être contraintes à répondre à un nouveau questionnaire.

Question 1A : Pourquoi les répondants ont-ils refusé de donner leur permission?

- C Beaucoup estiment que le gouvernement en sait déjà trop à leur sujet. Ils préfèrent qu'on ne dépouille pas leur déclaration de revenus. Certains

croyaient que le gouvernement a déjà accès à leur dossier. Quand on les a détrompés, ils ont refusé la solution proposée pour la simple raison qu'ainsi, le gouvernement en saurait un peu moins sur leur compte. Ces personnes ont été heureuses d'apprendre que Statistique Canada avait besoin de leur permission pour consulter leur dossier fiscal.

- C Bon nombre de répondants croient que ces renseignements sont confidentiels et ne regardent personne.
- C Les répondants souhaitent garder la *maîtrise+ de leurs affaires personnelles.
- C D'autres préfèrent donner les renseignements au téléphone. Selon quelques intervieweurs, certains répondants n'ont pas compris que la consultation des dossiers fiscaux ne serait valable que pour la durée de l'enquête ou que les renseignements sur le revenu resteraient anonymes.
- C Du bon côté de la chose, certains répondants aiment participer aux sondages et apprécient le contact humain que cela suppose et seraient prêts à être interviewés de nouveau en mai..

Question 2 : Avez-vous eu des difficultés à corriger un montant lorsque vous avez fait une erreur de frappe?

	Nbre	%
Oui	3	4,62 %
Non	61	93,85 %
PDR	1	1,54 %

Difficultés mentionnées par ceux qui ont répondu *oui+ :

- C L'intervieweur a éprouvé des difficultés à poursuivre quand apparaissait l'encadré contenant le message *L'avons-nous oublié?+ (montant pour l'assurance-chômage). Il ne savait comment procéder en l'absence d'estimation.

C La correction d'une erreur de saisie a exigé plusieurs essais et, à l'occasion, l'intervieweur a dû revenir au premier écran du formulaire.

C Impossible de revenir à une question antérieure ou de corriger une erreur.

Autres remarques des intervieweurs qui ont répondu *non+ :

C Il est difficile de modifier le montant total. Même lorsqu'on a compris comment faire, la méthode reste malcommode.

C Quelques intervieweurs ont essayé de corriger une erreur sans relâche jusqu'à ce qu'il réussisse.

Question 3 : Est-ce que le *Total cumulatif+ vous a aidé à corriger les erreurs de frappe rapidement?

	Nbre	%
Oui	50	76,92 %
Non	12	18,46 %
PDR	5	7,69 %

Les intervieweurs ont fait certaines remarques, même si la question ne laissait pas de place pour cela. Deux ont répondu *non+ simplement parce qu'ils n'ont pas eu besoin de recourir à cette fonction ou n'avaient pas commis d'erreur. Un autre a déclaré qu'il aimait le total cumulatif. Un troisième : *Non, parce que je n'ai pas commis d'erreur, mais cette caractéristique est vraiment intéressante+.

Parmi ceux qui ont répondu *oui+, certains ont fait les commentaires suivants : *J'aime beaucoup cette possibilité+, *Merveilleux+ ou *Très utile+.

Question 4 : Une liste de sources de revenu apparaît à l'écran lorsque vous inscrivez un montant dans les catégories *autre revenu+ (Inc.-Q17,23,24,25).

Avez-vous trouvé cette liste utile?

	Nbre	%
Oui	58	89,23 %
Non	5	7,69 %
PDR	2	3,08 %

Question 5 : L'année dernière, on a demandé aux répondants de calculer leur revenu total. Cette année, le revenu total est calculé par le programme. Quelle est votre opinion sur cette nouvelle procédure?

La réponse est unanimement favorable. Voici quelques commentaires :

- C *Fantastique, très bonne idée, gardez-la.+
- C Réduit la pression qui s'exerce sur l'intervieweur, fonction vivement appréciée.
- C L'opération automatique réduit le risque d'une erreur humaine dans le calcul (attribuable au répondant ou à l'intervieweur). Le revenu total est plus facile à calculer et les résultats sont plus précis.
- C La fonction permet une double vérification et on peut corriger les erreurs des répondants qui ont rempli le formulaire et(ou) n'ont donné qu'une estimation. Quand le répondant n'a pas rempli le formulaire avant l'interview, cette fonction facilite la tâche de l'intervieweur qui doit entrer les données manquantes.
- C Lorsqu'on vérifie le revenu total, la nouvelle procédure rappelle au répondant des sources de revenu dont il n'avait pas tenu compte auparavant, quand les totaux ne concordent pas.
- C L'interview est plus courte, ce qui accroît l'efficacité de l'enquête et allège considérablement le fardeau du répondant.

Trois intervieweurs ont déclaré que la procédure était intéressante tout en formulant les remarques suivantes :

- C Les totaux étaient inexacts pour les points marqués F5 ou F6 (refuse ou accepte). Il était parfois difficile d'apporter la correction nécessaire.
- C La procédure donne de bons résultats sauf si on oublie de saisir une donnée et qu'il faut modifier le total. La fonction ne peut être réutilisée après que l'ordinateur a calculé le total. Néanmoins, le total cumulatif facilite les choses.
- C Quand le répondant connaît son revenu total mais ne peut le ventiler, l'encadré disparaît de l'écran après qu'on a entré plusieurs fois le revenu total (avant d'arriver à l'impôt sur le revenu à payer).

Question 6 : Avez-vous utilisé un papier et un crayon pendant l'interview?

	Nbre	%
Oui	22	33,85 %
Non	43	66,15 %
PDR	0	0,00 %

Commentaires des personnes qui ont répondu *oui+ :

- C L'option *F3+ fonctionne bien, mais j'ai instinctivement recouru à ma calculatrice. Les vieilles habitudes ont la vie dure.
- C Utiliser du papier et un crayon ou une calculatrice est plus rapide que la fonction F3.
- C Ai parfois utilisé une calculatrice pour additionner certains montants comme deux pensions ou plus, et pour calculer le total mensuel.
- C Il est plus facile de calculer le total trimestriel de la TPS avec une calculatrice.
- C La calculatrice électronique surcharge l'écran. Certains intervieweurs n'aiment pas les chiffres en colonnes. Ils préfèrent la présentation de la calculatrice.

C L'intervieweur craignait de faire attendre le répondant en utilisant la fonction F3. Plus à l'aise avec la calculatrice portative.

Bien qu'aucune place n'ait été prévue pour donner des commentaires avec la réponse *non+, un intervieweur a signalé que l'option F3 était très pratique.

PARTIE II : Messages d'erreur

Les messages d'erreur du logiciel signalent à l'intervieweur que les réponses sont incohérentes. Par exemple, si un répondant mentionne avoir touché des prestations d'assurance-chômage lors de l'enquête sur le travail de janvier et oublie de signaler cette source de revenu lors de l'enquête du mois de mai, un message apparaît à l'écran pour signaler l'incohérence à l'intervieweur. Le logiciel comporte six messages d'erreur. Quatre ont trait à la rémunération, à l'aide sociale, aux indemnités pour les accidents du travail et aux prestations d'assurance-chômage; les deux autres concernent la sécurité de la vieillesse.

Question 7 : Ce message d'erreur apparaît à l'écran lorsqu'une personne ne déclare pas de montants : *Pouvez-vous donner une estimation du revenu total?+. Si vous choisissez *non+, une liste apparaît à l'écran.

Question 7A : Est-ce que cette liste est complète?

	Nbre	%
Oui	54	83,08 %
Non	2	3,08 %
PDR	9	13,85 %

Un intervieweur qui avait répondu par la négative a fait le commentaire suivant :

C *Je ne me rappelle pas la liste, uniquement le message d'erreur.+ En d'autres termes, l'intervieweur n'a jamais eu besoin d'utiliser la liste. Il ignorait donc si elle était complète.

Un intervieweur qui avait répondu *oui+ a noté que la liste n'apparaît pas si on enfonce la touche F5 (refuse) ou F6 (ne sait pas).

Question 7B : Est-ce que la liste est facile à comprendre?

	Nbre	%
Oui	54	83,08 %
Non	1	1,54 %
PDR	10	15,38 %

Un seul intervieweur a répondu *non+. Il a formulé la remarque que la liste a semé la confusion dans l'esprit de certains, alors que d'autres la jugeaient inutile.

Question 7C : Est-ce que le répondant a souvent dit *oui+ à ce message?

	Nbre	%
Oui	28	43,08 %
Non	23	35,38 %
PDR	14	21,54 %

Question 8 : Les messages d'erreur apparaissent-ils trop souvent?

	Nbre	%
Oui	3	4,62 %
Non	58	89,23 %
PDR	4	6,15 %

Certains intervieweurs pensent que les messages d'erreur sont fort utiles. Seul un très petit nombre a répondu *oui+ à la question.

- C Deux estiment que le message relatif à l'assurance-chômage est le plus problématique. Les répondants qui avaient épuisé leurs prestations ou qui n'y avaient pas droit (y compris les travailleurs autonomes) étaient outragés et n'ont pas manqué de le faire savoir.
- C Un intervieweur n'a pas aimé le message d'erreur demandant qu'il inscrive 0 puisqu'il n'y avait pas de revenu.

Question 9 : Saviez-vous quoi faire lorsque les messages d'erreur apparaissent?

	Nbre	%
Oui	60	92,31 %
Non	1	1,54 %
PDR	4	6,15 %

Un seul intervieweur a répondu *non+. Sa réponse faisait surtout référence à la question huit, pour laquelle il avait souligné le problème soulevé par le message

d'erreur relatif à l'assurance-chômage. La majorité des intervieweurs savaient ce qu'il fallait faire avec les messages d'erreur.

Question 10 : Si vous n'avez pas inscrit un montant dans Sécurité de la vieillesse/supplément de revenu garanti/allocation au conjoint et que le répondant était âgé de 65 ans et plus, ce message d'erreur apparaissait à l'écran :

*Habituellement les personnes âgées de 65 ans et plus reçoivent ce genre de revenu. L'avons-nous oublié?+

Question 10A : Avez-vous trouvé ce message utile?

	Nbre	%
Oui	53	81,54 %
Non	6	9,23 %
PDR	6	9,23 %

Six intervieweurs ont répondu *non+ à la question. Voici leurs commentaires :

- C Certains répondants étaient déjà âgés lorsqu'ils ont immigré au Canada, de telle sorte qu'ils n'étaient pas admissibles à la sécurité de la vieillesse.
- C Trois intervieweurs ne jugent pas le message très utile, car il n'est jamais apparu à l'écran.

Question 10B : Est-ce que le message était difficile à comprendre?

	Nbre	%
Oui	3	4,62 %
Non	57	87,69 %
PDR	5	7,69 %

PARTIE III : Le formulaire sur le revenu

Question 11 : Est-ce qu'on a présenté clairement les deux options (donner la permission de consulter leurs déclarations d'impôt ou compléter une interview)?

	Nbre	%
Oui	52	80,00 %
Non	9	13,85 %
PDR	4	6,15 %

Neuf intervieweurs ont répondu *non+. Voici quelques-uns de leurs commentaires :

- C Des caractères plus gros ou des caractères d'une autre couleur feraient ressortir la remarque davantage.
- C Puisqu'il s'agit de la première année où l'option de consulter directement les déclarations est offerte, la déclaration aurait dû être plus motivante et on aurait dû donner plus d'explications.
- C L'intervieweur a été obligé de lire la lettre aux nombreux répondants qui ne l'avaient pas reçue ou n'avaient pas vu l'explication.
- C Certains intervieweurs n'ont jamais reçu le formulaire et n'ont pu donner de commentaires.

Question 12 : Est-ce que les instructions du formulaire étaient claires?

	Nbre	%
Oui	56	86,15 %
Non	6	9,23 %
PDR	3	4,62 %

Six intervieweurs ont répondu *non+. Ils ont notamment formulé les remarques suivantes :

- C Plusieurs répondants ont renvoyé le formulaire par la poste. Il faudrait bien indiquer qu'ils ne doivent pas le faire, mais le garder jusqu'à ce que l'intervieweur les appelle.
- C Les instructions manquaient de clarté.
- C La plupart des répondants n'ont pas remarqué les renseignements qui figuraient dans le deuxième encadré. On les manquerait difficilement s'ils se trouvaient dans le premier encadré, en caractères gras.
- C On suggère de numéroter les lignes comme on le fait dans la déclaration de revenus ou le relevé d'emploi, ou sur la feuille de contrôle des intervieweurs.

PARTIE IV : Le bulletin d'information

Question 13 : Quelle était votre impression du bulletin?

- C Instructif, belle présentation, moderne, facile à comprendre, attrayant, graphisme intéressant et bonne idée pour les flèches.
- C Beaucoup de bulletins n'ont jamais été reçus. Le déroulement de l'enquête s'en est trouvé ralenti.
- C Bon nombre d'intervieweurs ont jugé le bulletin fort utile pour communiquer avec les répondants, surtout essayer de convaincre les réfractaires.
- C Les prévisions concernant les résultats de l'enquête ont intéressé beaucoup d'intervieweurs. La comparaison de 1993 et 1994 illustre bien les disparités qui existent au Canada.

- C Les instructions signalant aux répondants de ne pas envoyer le questionnaire par la poste n'étaient pas assez claires. Certains intervieweurs croient qu'on aurait pu les simplifier.
- C Une lettre à l'aspect plus officiel donnerait peut-être de meilleurs résultats, les gens ayant l'habitude de jeter les circulaires à la corbeille.
- C L'EDTR devrait mentionner à quoi serviront les statistiques de l'enquête (politiques et programmes du gouvernement) afin de motiver les répondants.
- C Il conviendrait de donner les objectifs et les définitions de l'EDTR dans chaque bulletin, pour rafraîchir la mémoire du répondant.
- C Beaucoup d'intervieweurs apprécient la remarque que l'enquête n'est pas obligatoire et les explications relatives à la nature confidentielle des renseignements.
- C Envoyer des bulletins d'information supplémentaires afin qu'on puisse les distribuer!

Question 13 A: Quelle a été la réaction des répondants?

- C Ceux qui ont reçu le bulletin et l'avaient lu ont montré plus de complaisance et étaient prêts à répondre aux questions. Bon nombre de ceux qui l'avaient lu ont donné la permission de consulter directement leur déclaration de revenus.
- C Le bulletin était instructif et bien présenté, avec des couleurs gaies. Son graphisme était intéressant.
- C Le bulletin d'information joue un rôle important dans l'enquête, qui devient considérablement plus facile quand les répondants en comprennent le but.
- C Certains répondants apprécient l'impression qu'ils contribuent à l'enquête et offrent leur aide. Ils aimeraient aussi être tenus au courant des résultats.

- C Peu de remarques négatives. Certaines personnes croient qu'il s'agit d'un gaspillage alors que d'autres se demandent quel bien il en ressortira.
- C Quelques-uns ont jugé le bulletin trop verbeux. Il devrait être plus précis.
- C Quelques répondants n'ont même pas pris la peine d'ouvrir l'enveloppe et(ou) s'en sont débarrassé. Les répondants en ont assez de l'enquête.
- C Certaines personnes âgées ont fait la remarque que l'illustration sur le devant du bulletin ne montrait aucun représentant de leur groupe.

PARTIE V : Les manuels

Question 14 : Avez-vous trouvé les questions et réponses utiles?

	Nbre	%
Oui	64	98,46 %
Non	0	0,00 %
PDR	1	1,54 %

Le manuel de l'intervieweur donnait les questions et les réponses relatives à des difficultés qui pourraient survenir. On estime qu'elles sont fort utiles. Beaucoup d'intervieweurs les ont retirées du manuel pour souligner les points importants, puis les ont gardées à portée de la main afin de pouvoir les consulter au moment de questionner le répondant. Ils s'en sont également servi pour *convaincre+ le répondant de l'utilité de l'enquête.

Question 15 : Dans les manuels, on a inclus des informations supplémentaires sur les pensions et les revenus pour invalidité. Avez-vous trouvé cette information utile?

	Nbre	%
Oui	59	90,77 %
Non	2	3,08 %
PDR	4	6,15 %

Deux intervieweurs seulement ont répondu *non+ :

- C Un des deux a commenté que les gens ne ventilent pas leurs revenus de façon aussi détaillée.
- C L'autre a déclaré *non+ parce que ces renseignements étaient superflus dans son cas. Il estime néanmoins qu'ils seraient utiles pour sonder un répondant dont les réponses manquent de clarté.

PARTIE VI : Autres commentaires

- C Il n'y avait pas de notes de dépistage ni de notes permanentes, ce qui a considérablement agacé la plupart des intervieweurs, surtout dans le premier cas. (Le meilleur moment pour appeler, par exemple, n'était pas indiqué.)
- C Plus de place pour les notes!! (c'est-à-dire pour inscrire la raison donnée par le répondant quand il refuse de participer à l'enquête)
- C Impossible de revenir aux écrans antérieurs pour corriger les données déjà saisies (le dernier contact, par exemple) une fois qu'on a répondu aux questions sur les données démographiques. D'autres intervieweurs ont déclaré que lorsqu'ils désirent revenir au questionnaire d'un répondant à la fin, le questionnaire disparaît de l'écran. Il est impossible d'y apporter des corrections ou de vérifier le dernier contact.
- C L'intervieweur devrait inscrire les cas réglés dans les notes permanentes afin qu'on sache ce qui a été fait et par qui. Ceux qui effectuent le

dépistage aimeraient savoir jusqu'où est allée la dernière recherche afin de ne pas perdre de temps en reprenant les mêmes démarches.

- C Pourquoi n'y a-t-il pas de code indiquant qu'on a obtenu un répondeur?
- C La plupart des intervieweurs ont éprouvé une vive frustration en constatant que beaucoup de répondants n'avaient pas reçu le bulletin d'information. Cette situation a allongé l'interview, l'intervieweur devant lire certains extraits du bulletin. Par ailleurs, beaucoup de répondants qui avaient reçu le bulletin d'information n'avaient même pas pris la peine de le lire.
- C Quelques intervieweurs ont remarqué que les répondants qui avaient pris connaissance du bulletin étaient plus enclins à participer à l'enquête et ont plus facilement donné la permission de consulter leur déclaration de revenus.

ANNEXE A

BULLETIN D'INFORMATION ET FORMULAIRE SUR LE REVENU
ENVOYÉS AUX RÉPONDANTS
MAI 1995

BULLETIN



ENQUÊTE SUR LA

Dynamique du travail et du revenu

Le printemps est arrivé! On repart en neuf...

Au mois de mai, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) recueillera des renseignements sur votre revenu pour mieux comprendre comment le niveau de vie des gens varie à la suite de changements touchant le travail, les pensions ou les prestations. Certains d'entre nous ont une meilleure situation financière que l'an dernier, tandis que d'autres ont eu une baisse de revenu. Notre société a besoin de ce genre de renseignements pour prendre des décisions éclairées au sujet de la façon dont l'argent de nos impôts devrait être dépensé.

Une nouvelle façon!

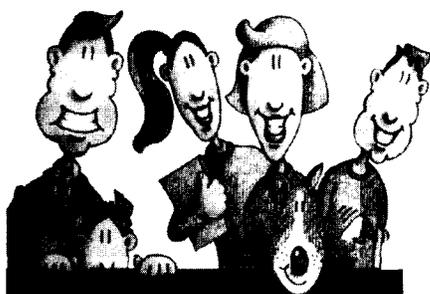
Les temps changent et notre enquête aussi. Une grande partie des renseignements dont nous avons besoin se trouvent dans votre déclaration d'impôt. L'an dernier, nous vous avons demandé si vous préférez qu'on utilise vos données d'impôt d'un fichier de Revenu Canada, au lieu de vous interviewer au sujet de votre revenu. Plus de la moitié d'entre vous ont dit «oui». Suite à votre demande, nous vous offrons le choix. Avec votre permission, nous pourrions utiliser vos déclarations d'impôt de Revenu Canada. Cette nouvelle option réduirait les coûts et vous ferait économiser temps et efforts. Autrement, vous pouvez choisir de fournir ces mêmes renseignements au téléphone. Vous trouverez dans le bulletin des détails qui vous aideront à faire votre choix. Une ou un de nos intervieweurs communiquera avec vous pour connaître votre décision.

Merci encore une fois!

Vous avez contribué grandement à cette étude. Nous espérons que vous continuerez d'y participer. Si vous désirez obtenir plus de renseignements au sujet de l'EDTR, veuillez téléphoner à Brenda Grambicka au (403) 292-6766, ou composer le 1-800-504-5552 pour un appel sans frais.

Recevez, Monsieur/Madame, nos meilleures salutations.

Directeur, région des Prairies



Statistique
Canada

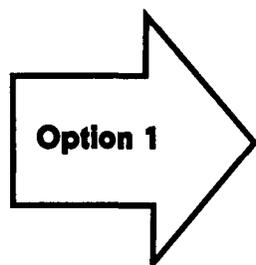
Statistics
Canada

Canada



C'est votre choix!

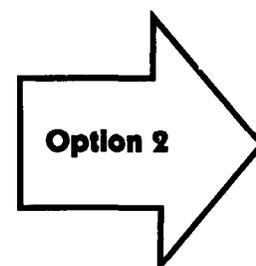
Chaque membre de votre ménage a un choix à faire. Pour faciliter la tâche de tout le monde, chaque personne âgée de 16 ans et plus a un formulaire à son nom. Veuillez montrer ce bulletin aux autres membres de votre ménage, leur remettre le formulaire sur le revenu et leur demander d'indiquer leur choix. Lorsque l'intervieweur vous appellera, dites-lui l'option choisie par chaque personne.



Si vous nous donnez la permission d'utiliser vos déclarations d'impôt, nous communiquerons avec vous seulement une fois par année, en janvier, pour vous poser des questions sur l'emploi et la famille. Nous utiliserons vos déclarations d'impôt pour obtenir les sources de revenu indiquées sur le formulaire de l'EDTR, et ce, strictement pour la durée de votre participation à l'enquête.

Cochez la première case sur le formulaire et attendez l'appel de l'intervieweur.

OU



Si vous préférez être interviewé(e) ou si vous n'avez pas complété de déclaration d'impôt, nous continuerons de vous appeler deux fois par année : une première fois en janvier, et une deuxième fois en mai à propos du revenu.

Cochez la deuxième case sur le formulaire et veuillez prendre quelques minutes pour inscrire les montants demandés. Vous trouverez dans ce bulletin, des renseignements qui vous aideront. L'intervieweur vous téléphonera sous peu pour compléter l'interview.

Note : Ne remplissez pas le formulaire pour une personne qui, depuis le mois de janvier, ne vit plus avec vous, est décédée, ou est un nouveau membre de votre ménage.

Mes renseignements personnels sont-ils bien protégés?



Statistique Canada a toujours réussi à protéger votre identité et nous continuerons de le faire. Nous changeons notre façon de faire, mais notre engagement à assurer la confidentialité de vos renseignements demeure le même. Avec votre permission, nous utiliserons vos déclarations d'impôt, mais personne, pas même le personnel de Revenu Canada, ne pourra vous identifier à partir des renseignements de l'EDTR.



L'importance des renseignements sur le revenu

L'an dernier, à travers tout le Canada, plus de 25 000 d'entre vous avez participé à l'interview sur le revenu de l'EDTR. Cela nous a beaucoup aidé à dresser un profil plus complet du mode de vie au Canada. Voici ce que vous avez dit au sujet de votre revenu de 1993 et ce que votre information au sujet de 1994 démontrera.



Parmi les gens âgés de 15 ans et plus, environ 60 % déclaraient un salaire.



Combien de ces travailleurs ont subi une baisse ou une augmentation de salaire? Est-ce que c'était relié à un changement d'emploi?



Parmi les gens âgés de 65 ans et plus, environ une personne sur 10 avait encore un revenu provenant d'un emploi, de sa propre ferme ou entreprise.



Combien de ces personnes ont pris leur retraite au cours de l'année? À quel âge ont-ils pris leur retraite? Quel a été l'impact sur leur revenu?

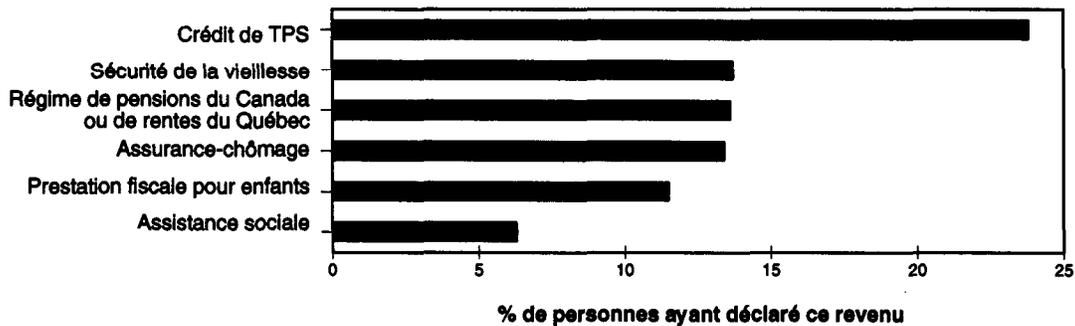


Plusieurs d'entre vous avez reçu au moins un revenu de sources gouvernementales.



Ces familles et ces personnes reçoivent-elles encore un revenu des mêmes sources? Les personnes qui recevaient des prestations d'assurance-chômage ont-elles trouvé un emploi? Ont-elles opté pour un travail autonome?

Sources de revenu gouvernementales déclarées le plus souvent





Environ une personne sur 10 déclarait un revenu provenant de l'exploitation de sa propre ferme ou entreprise. Parmi ceux-ci, 10 % ont déclaré une perte.



La ferme ou l'entreprise fonctionne-t-elle encore? Ceux qui ont subi une perte en 1993 ont-ils réussi à faire un profit? Ce revenu représente-t-il une plus grande ou une plus petite part du revenu total de la famille comparativement à l'an dernier?



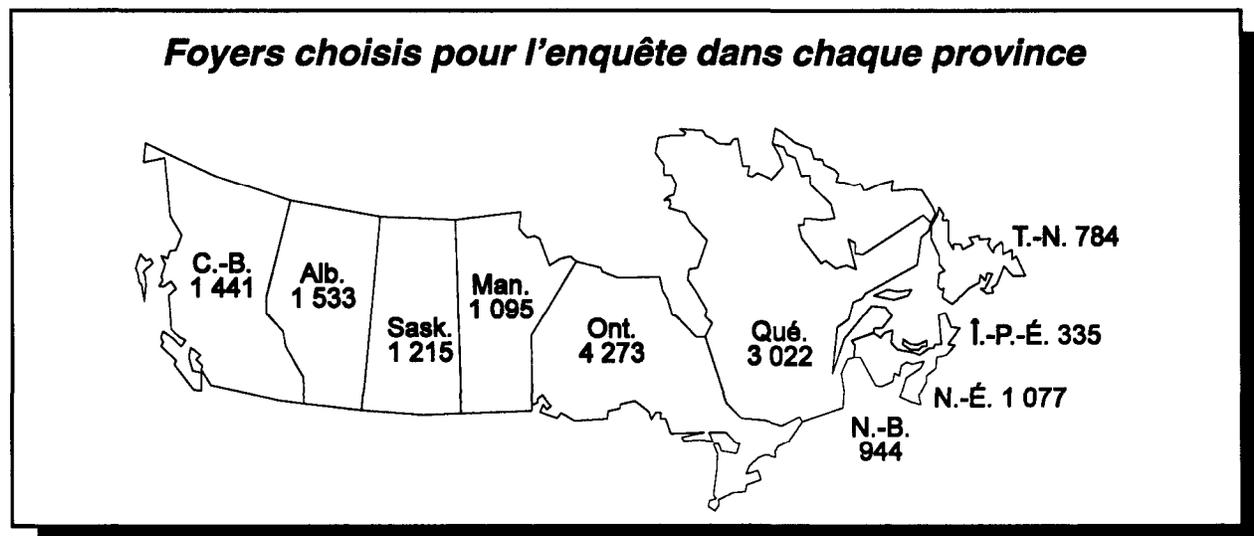
Environ 20 % des participants à l'enquête ont fréquenté une école, un collège ou une université au cours de l'année. Le tiers d'entre eux ont obtenu un certificat ou un diplôme.

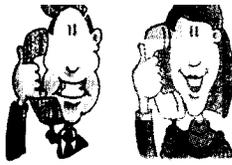


Ont-ils trouvé un emploi relié à leur domaine d'études? Combien de temps cela leur a-t-il pris? Qu'en est-il de leur revenu?

Chaque personne est importante

Chaque foyer choisi pour l'enquête est important. Chacun représente un certain nombre de familles ou de personnes vivant seules qui habitent dans votre communauté. Vos réponses combinées à celles des autres serviront à mieux comprendre la situation financière des Canadiens.





Informations supplémentaires ...

- ☛ Répondez du mieux que vous pouvez. Si vous ne connaissez pas les montants exacts, donnez votre meilleure estimation.
- ☛ Si vous avez une déclaration d'impôt pour 1994, veuillez la consulter. Pour vous aider, nous donnons les numéros de ligne ci-dessous et vous n'avez qu'à copier les montants.
- ☛ Si vous avez immigré au Canada en 1994, inscrivez seulement le revenu reçu depuis votre arrivée.
- ☛ Pour une perte de revenu, inscrivez "PERTE" au-dessus du montant.

1 Salaires et traitements pour tous les emplois, avant déductions. Inscrivez les soldes et indemnités militaires.

- Ligne 101.
- *Inscrivez les commissions, pourboires, allocations de retraite, de cessation d'emploi, paiements d'un régime d'assurance-salaire et prestations supplémentaires d'assurance-chômage aux items 23 à 25.*

2,3 Si vous étiez travailleur autonome en 1994,

inscrivez le revenu net c.-à-d. le revenu brut moins dépenses d'exploitation, provisions pour amortissement et allocations du coût en capital.

- *Si vous êtes associé, inscrivez votre part seulement.*
- *Si l'entreprise est incorporée, inscrivez le revenu à l'item 1 et/ou 5, tel que déclaré aux fins de l'impôt.*

2 Revenu net d'un emploi autonome agricole:

- Ligne 141.
- *Inscrivez le loyer d'exploitations agricoles louées à l'item 7.*

3 Revenu net d'un emploi autonome non agricole:

- Lignes 135, 137, 139 et 143.
- *Inscrivez les paiements de soutien du revenu PARPMN et LSPA pour les pêcheurs autonomes.*

4 Intérêts de comptes de banques, caisses d'épargne et de crédit, sociétés de fiducie, etc., de certificats de placement garantis (CPG), obligations d'épargne du Canada, autres obligations gouvernementales, fonds mutuels, bons du Trésor, polices d'assurance-vie. Inscrivez les intérêts et dividendes provenant de l'extérieur du Canada.

- Ligne 121.
- *Inscrivez l'intérêt seulement, et non le capital.*
- *Pour comptes conjoints, inscrivez votre part seulement.*

5 Dividendes: Inscrivez le montant imposable reçu de sociétés canadiennes.

- Ligne 120.

6 Gains en capital imposables tel que déclaré aux fins de l'impôt.

- Ligne 127.

7 Autres revenus de placements non déclarés ci-dessus tel que les loyers nets des exploitations agricoles louées, etc.

- Ligne 126.

8 Prestation fiscale pour enfants: Le parent qui reçoit le chèque du gouvernement fédéral doit inscrire le montant.

- *Inscrivez le paiement CRISP (programme d'aide financière à l'enfance) du Manitoba à l'item 12.*

9 Pension de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti, allocation au conjoint:

- *Ligne 113 et 146 (ou 146 seulement pour les déclarations T1S-B/T1S-C).*

10 Prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec reçus pour

- retraite
- invalidité, incluant les prestations pour enfants à charge
- conjoint survivant
- orphelin
- Ligne 114.
- *Inscrivez les pensions de régimes financés par l'employeur ou le syndicat à l'item 18, ou, si elles viennent de l'étranger, aux items 23 à 25.*

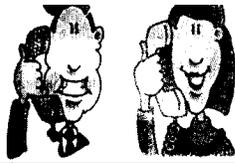
11 Prestations d'assurance-chômage pour perte d'emploi, maladie, maternité, paternité, adoption, création d'emplois, travail partagé, formation et pêcheurs autonomes.

- Ligne 119.

12 Assistance sociale et suppléments de revenus provinciaux de programmes

provinciaux ou municipaux pour les personnes dans le besoin. Inscrivez les prestations pour aliments, chauffage, logement, habillement, besoins spéciaux et programmes d'encouragement en milieu de travail.

- Ligne 145.



13 Indemnités pour accidents du travail de tout régime du gouvernement provincial.

- Ligne 144.
- *Inscrivez les prestations de tout régime non gouvernemental aux items 23 à 25.*

15 Crédit d'impôt provincial – sauf le Québec et la Saskatchewan:

- Ligne 479 (et 480 pour l'Alberta).
- *Ne s'applique pas pour la Saskatchewan.*

Résidents du Québec seulement:

- *Somme des lignes 458 à 461 de la déclaration d'impôt sur le revenu du Québec de 1994.*

16 Pensions aux anciens combattants et pensions et allocations de guerre aux civils des Affaires des anciens combattants.

- *Inscrivez les pensions de retraite régulières des Forces armées canadiennes à l'item 18.*

17 Autres revenus de sources gouvernementales non déclarés ailleurs, tels que:

- paiements des gouvernements fédéral et provinciaux pour programmes de formation
- réductions et rabais pour taxes foncières
- paiements réguliers des régimes d'assurance automobile provinciaux (sauf paiements forfaitaires)
- paiements du Programme d'adaptation pour les travailleurs âgés du Québec (PATA)
- paiements de soutien du revenu PARPMN et LSPA pour les salariés du secteur de la pêche
- allocation de maternité du Québec

Veillez préciser la source de ce revenu.

18 Pensions de retraite et de rentes (sauf REER):

Inscrivez le revenu de retraite et les prestations des survivants d'un régime de retraite d'un ou plusieurs employeurs et les rentes qui ne proviennent pas de régimes d'épargne retraite enregistrés à échéance.

- *Feuillets T4A-cases 16 et 24, T3-case 31 et T5-case 19.*
- *N'inscrivez pas les contributions d'un régime de retraite.*
- *Inscrivez les allocations de retraite et de cessation d'emploi aux items 23 à 25.*

19 Rentes reçues d'un régime enregistré d'épargne retraite (REER) à échéance et retraits d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR).

- *Feuillets T4RSP-case 16 et T4RIF-cases 16 et 20.*

20 Retraits d'un REER:

- *Feuillets T4RSP-case 22.*
- *N'inscrivez pas les sommes non-imposables retirées pour l'achat d'une propriété.*

21 Pension alimentaire, allocation de séparation, allocation de soutien des enfants reçues en vertu d'une décision du tribunal ou d'un accord écrit.

- Ligne 128.



23,24,25 Autres revenus

monétaires non déclarés ailleurs tels que paiements d'un régime d'assurance salaire, prestations supplémentaires d'assurance-chômage de l'employeur ou du syndicat pour pertes de gains pour cause de maladie, de mise-à-pied, etc., paiements de l'aide à l'enfance, intérêts reçus de prêts ou d'hypothèques, revenu régulier d'une succession ou d'un fonds en fiducie, etc.

- Ligne 104 et ligne 130.
- *Inscrivez aussi les héritages et les gains de loterie.*

Veillez préciser la source de ce revenu.

- *N'inscrivez pas le produit de la vente de biens, d'entreprises, d'actifs financiers ou de biens personnels, des remboursements d'impôt sur le revenu, des prêts reçus, des prêts que l'on vous a remboursés, des remboursements de cotisations à des régimes de retraite reliés à un emploi.*

Quel était votre impôt sur le revenu de 1994?

Inscrivez l'impôt sur le revenu fédéral et provincial pour 1994.

Toutes les provinces sauf le Québec:

- *Somme des lignes 420 et 428 (ou ligne 435 seulement pour les déclarations T1S-A /T1S-B).*

Résidents du Québec seulement:

- *Somme de la ligne 420 de la déclaration d'impôt fédérale de 1994 et de la ligne 450 de la déclaration d'impôt sur le revenu du ministère du Revenu du Québec.*
- *Soustraire la somme des lignes 445 et 446 de la déclaration du Québec.*





Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) Formulaire sur le revenu de 1994

Renseignements recueillis en vertu de
la Loi sur la statistique, Lois révisées
du Canada, 1985, chapitre S19.

Confidentiel une fois rempli



Nom: _____

English on reverse

**Votre
choix**

- Je donne la permission à Statistique Canada pour que l'EDTR puisse consulter mes déclarations d'impôt.
(Ne remplissez pas ce formulaire)
- Je préfère être interviewé(e).
(Veuillez S.V.P. remplir ce formulaire)

- Pour de plus amples renseignements, consultez le bulletin.
- Conservez ce formulaire jusqu'à ce que votre intervieweur vous appelle.
- NE RETOURNEZ PAS CE FORMULAIRE PAR LA POSTE.

Au cours de 1994, quel était votre revenu provenant des sources suivantes?

	Dollars	Cents
1. Salaires et traitements avant déductions	1	
2. Revenus nets d'un emploi autonome agricole, y compris les paiements et les remboursements reçus en vertu de divers programmes agricoles, les paiements de la Commission canadienne du blé, de l'assurance-récolte, etc.	2	
3. Revenus nets d'un emploi autonome non agricole, y compris les revenus d'entreprise, de profession libérale, de commissions, de pêche et le revenu net de chambreurs et de pensionnaires	3	
4. Intérêts de comptes de banque et autres dépôts, de certificats d'épargne, d'Obligations d'épargne du Canada et autres obligations	4	
5. Dividendes (montant imposable)	5	
6. Gains en capital imposables	6	
7. Autres revenus de placements, y compris les revenus nets de location, etc.	7	
8. Prestation fiscale pour enfants, y compris l'allocation familiale et l'allocation à la naissance du Québec	8	
9. Pension de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti, allocation au conjoint, du gouvernement fédéral. Inscrivez les suppléments provinciaux à l'item 12.	9	
10. Prestations du régime de pensions du Canada ou du régime de rentes du Québec	10	
11. Prestations d'assurance-chômage (avant déductions ou remboursements pour l'impôt)	11	
12. Assistance sociale et suppléments de revenu provinciaux	12	
13. Indemnités pour accidents de travail	13	
14. Crédit pour la taxe sur les produits et services (total des chèques reçus en 1994)	14	
15. Crédit d'impôt provincial, y compris le remboursement d'impôts fonciers du Québec	15	
16. Pensions aux anciens combattants, et pensions et allocations de guerre aux civils	16	
17. Autres revenus de sources gouvernementales <i>Précisez</i> _____	17	
18. Pensions de retraite et de rentes (ne tenez pas compte des REER)	18	
19. Rentes reçues d'un REER et retraits d'un FERR	19	
20. Retraits d'un REER avant échéance	20	
21. Pension alimentaire, allocation de séparation, allocation de soutien des enfants	21	
22. Argent reçu de personnes vivant à l'extérieur du ménage et relié aux dépenses du ménage.	22	
23. Autres revenus monétaires tels que les commissions, les pourboires, les allocations de retraite, les indemnités de cessation d'emploi, les bourses d'études, les règlements d'assurance, les gains de loterie, les héritages, les revenus provenant de l'extérieur du Canada, etc. <i>Veuillez préciser chacune des sources.</i>	23	
24. _____	24	
25. _____	25	
Quel était votre impôt sur le revenu de 1994? (fédéral plus provincial)		

Merci de votre collaboration

ANNEXE B

COMPTE RENDU DE L'INTERVIEWEUR UTILISÉ POUR
L'INTERVIEW SUR LE REVENU DE MAI 1995

Q2. Avez-vous eu des difficultés à corriger un montant lorsque vous avez fait une erreur de frappe ?

9Oui

9Non

Si oui, décrivez le problème

Q3. Est-ce que le "Total cumulatif" vous a aidé à corriger les erreurs de frappe rapidement ?

9Oui

9Non

Q4. Une liste de sources de revenu apparaît à l'écran lorsque vous incrivez un montant dans les catégories "autre revenu" (Inc. Q17, 23, 24, 25). Avez-vous trouvé cette liste utile ?

9Oui

9Non

Q5. L'année dernière on a demandé aux répondants de calculer leur revenu total. Cette année le revenu total est calculé par le programme. Quelle est votre opinion sur cette procédure ?

Q6. Avez-vous utilisé un papier et un crayon pendant les interviews ?

9Oui

9Non

Si oui, pourquoi n'avez-vous pas utilisé les options de F3 pour faire vos calculs?

Partie II: Messages d'erreurs

Q7. Ce message d'erreur apparaît à l'écran lorsque une personne ne déclare pas de montants: "Pouvez-vous donner une estimation du revenu total ?" Si vous choisissez "Non" une liste apparaît à l'écran.

Q7A. Est-ce que cette liste est complète ?

9Oui

9Non

Si non, qu'est-ce qui manquait ?

Q7B. Est-ce que la liste est facile à comprendre ?

9Oui

9Non

Si non, précisez _____

Q7C. Est-ce que le répondant à souvent dit "oui" a ce message ?

9Oui

9Non

Q8. Les messages d'erreur apparaissaient-ils trop souvent ?

9Oui

9Non

Si oui, quel message vous dérangeait le plus ?

Q9. Saviez-vous quoi faire lorsque les messages d'erreur apparaissaient ?

9Oui

9Non

Si non, quel message vous causait le plus de problèmes et comment l'avez-vous résolu ?

Q10. Si vous n'avez pas inscrit un montant dans Sécurité de la vieillesse/supplément de revenu garanti/allocation au conjoint et que le répondant était âgé de 65 ans et plus, ce message d'erreur apparaissait à l'écran: "Habituellement, les personnes âgées de 65 ans et plus reçoivent ce genre de revenu. L'avons-nous oublié" ?

Q10A. Avez-vous trouvé ce message utile ?

9Oui

9Non

Si non, pourquoi ?

Q10B. Est-ce que le message d'erreur était difficile à comprendre ?

9Oui

9Non

Partie III: Le formulaire sur le revenu

Q11. Est-ce qu'on a présenté clairement les deux options (donner la permission de consulter leurs déclarations d'impôt ou compléter une interview)?

9Oui

9Non

Si non, précisez _____

Q12. Est-ce que les instructions sur le formulaire étaient claires ?

9Oui

9Non

Si non, précisez _____

Partie IV: Le Bulletin

Q13. Quelle était votre impression du bulletin ? Par exemple, le bulletin était-il amical, écrit en langage simple ? Est-ce qu'il encourageait les répondants à dire oui ? Est-ce qu'il y avait assez d'information ?

Q13A. Quelle a été la réaction des répondants ?

Partie V: Les manuels

Q14. Avez-vous trouvé les questions et réponses utiles ?

- 9Oui
- 9Non

Si non, qu'est-ce qu'on pourrait faire pour les améliorer ?

Q15. Dans les manuels on a inclu des informations supplémentaires sur les pensions et les revenus pour invalidité. Avez-vous trouvé cette information utile ?

- 9Oui
- 9Non

Si non, précisez _____

ANNEXE C

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES COMPTES RENDUS

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COMPTES RENDUS DE
L'INTERVIEWEUR**

CANADA

QUESTION	OUI	NON	PDR	% OUI	% NON
Question 2	3	61	1	4,62	93,85
Question 3	50	12	3	76,92	18,46
Question 4	58	5	2	89,23	7,69
Question 6	22	43	0	33,85	66,15
Question 7A	54	2	9	83,08	3,08
Question 7B	54	1	10	83,08	1,54
Question 7C	28	23	14	43,08	35,38
Question 8	3	58	4	4,62	89,23
Question 9	60	1	4	92,31	1,54
Question 10A	53	6	6	81,54	9,23
Question 10B	3	57	5	4,62	87,69
Question 11	52	9	4	80,00	13,85
Question 12	56	6	3	86,15	9,23
Question 14	64	0	1	98,46	0,00
Question 15	59	2	4	90,77	3,08

* Tableau créé à partir de 65 questionnaires, soit le total pour l'ensemble des bureaux régionaux

PDR = Questions sans réponse; situation que n'a pas rencontrée l'intervieweur.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COMPTES RENDUS DE
L'INTERVIEWEUR**

ATLANTIQUE

QUESTION	OUI	NON	PDR	% OUI	% NON
Question 2	0	12	1	0	92
Question 3	9	2	2	69,2	15
Question 4	12	0	1	92,3	0
Question 6	4	9	0	30,8	69
Question 7A	10	0	3	76,9	0
Question 7B	10	0	3	76,9	0
Question 7C	5	4	4	38,5	31
Question 8	0	11	2	0	85
Question 9	11	0	2	84,6	0
Question 10A	10	0	3	76,9	0
Question 10B	0	11	2	0	85
Question 11	9	4	0	69,2	31
Question 12	11	1	1	84,6	7,7
Question 14	12	0	1	92,3	0
Question 15	12	0	1	92,3	0

* Tableau créé à partir de 13 questionnaires

PDR = Questions sans réponse; situation que n'a pas rencontrée l'intervieweur.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COMPTES RENDUS DE
L'INTERVIEWEUR**

MONTRÉAL

QUESTION	OUI	NON	PDR	% OUI	% NON
Question 2	0	11	0	0	100
Question 3	11	0	0	100	0
Question 4	10	1	0	9,9	9,091
Question 6	5	6	0	45,5	54,55
Question 7A	8	1	2	72,7	9,091
Question 7B	9	0	2	81,8	0
Question 7C	5	4	2	45,5	36,36
Question 8	0	11	0	0	100
Question 9	11	0	0	100	0
Question 10A	9	1	1	81,8	9,091
Question 10B	0	11	0	0	100
Question 11	9	2	0	81,8	18,18
Question 12	10	1	0	90,9	9,091
Question 14	11	0	0	100	0
Question 15	9	0	2	81,8	0

* Tableau créé à partir de 11 questionnaires

PDR = Questions sans réponse; situation que n'a pas rencontrée l'intervieweur.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COMPTES RENDUS DE
L'INTERVIEWEUR**

STURGEON FALLS

QUESTION	OUI	NON	PDR	% OUI	% NON
Question 2	0	5	0	0	100
Question 3	2	2	1	40	40
Question 4	5	0	0	100	0
Question 6	2	3	0	40	60
Question 7A	4	0	1	80	0
Question 7B	4	0	1	80	0
Question 7C	1	3	1	20	60
Question 8	0	5	0	0	100
Question 9	5	0	0	100	0
Question 10A	5	0	0	100	0
Question 10B	0	5	0	0	100
Question 11	4	0	1	80	0
Question 12	3	1	1	60	20
Question 14	5	0	0	100	0
Question 15	5	0	0	100	0

* Tableau créé à partir de 5 questionnaires

PDR = Questions sans réponse; situation que n'a pas rencontrée l'intervieweur.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COMPTES RENDUS DE
L'INTERVIEWEUR**

TORONTO

QUESTION	OUI	NON	PDR	% OUI	% NON
Question 2	3	16	0	15,8	84,2
Question 3	16	3	0	84,2	15,8
Question 4	17	1	1	89,5	5,26
Question 6	8	11	0	42,1	57,9
Question 7A	15	1	3	78,9	5,26
Question 7B	14	1	4	73,7	5,26
Question 7C	10	5	4	52,6	26,3
Question 8	1	17	1	5,26	89,5
Question 9	16	1	2	84,2	5,26
Question 10A	15	2	2	78,9	10,5
Question 10B	2	15	2	10,5	78,9
Question 11	16	2	1	84,2	10,5
Question 12	18	1	0	94,7	5,26
Question 14	19	0	0	100	0
Question 15	18	1	0	94,7	5,26

* Tableau créé à partir de 19 questionnaires

PDR = Questions sans réponse; situation que n'a pas rencontrée l'intervieweur.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COMPTES RENDUS DE
L'INTERVIEWEUR**

EDMONTON

QUESTION	OUI	NON	PDR	% OUI	% NON
Question 2	0	13	0	0	100
Question 3	9	4	0	69,2	30,8
Question 4	10	3	0	76,9	23,1
Question 6	2	11	0	15,4	84,6
Question 7A	13	0	0	100	0
Question 7B	13	0	0	100	0
Question 7C	7	4	2	53,8	30,8
Question 8	2	10	1	15,4	76,9
Question 9	13	0	0	100	0
Question 10A	10	3	0	76,9	23,1
Question 10B	0	12	1	0	92,3
Question 11	10	1	2	76,9	7,69
Question 12	10	2	1	76,9	15,4
Question 14	13	0	0	100	0
Question 15	11	1	1	84,6	7,69

* Tableau créé à partir de 13 questionnaires

PDR = Questions sans réponse; situation que n'a pas rencontrée l'intervieweur.

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COMPTES RENDUS DE
L'INTERVIEWEUR**

VANCOUVER

QUESTION	OUI	NON	PDR	% OUI	% NON
Question 2	0	4	0	0	100
Question 3	3	1	0	75	25
Question 4	4	0	0	100	0
Question 6	1	3	0	25	75
Question 7A	4	0	0	100	0
Question 7B	4	0	0	100	0
Question 7C	0	3	1	0	75
Question 8	0	4	0	0	100
Question 9	4	0	0	100	0
Question 10A	4	0	0	100	0
Question 10B	1	3	0	25	75
Question 11	4	0	0	100	0
Question 12	4	0	0	100	0
Question 14	4	0	0	100	0
Question 15	4	0	0	100	0

* Tableau créé à partir de 4 questionnaires

PDR = Questions sans réponse; situation que n'a pas rencontrée l'intervieweur.